



**Montant du prix : 12 000 €**

**Appel à candidatures**

**PRIX SELIGMANN**

**2011**

**Chancellerie des universités de Paris**



## Françoise SELIGMANN

Née le 9 juin 1919 à Marseille, Françoise Seligmann est une ancienne résistante, journaliste et femme politique française. Sa mère, Laure Beddoukh, était elle-même une militante féministe.

Résistante et engagée politique depuis 1941, Françoise SELIGMANN a toujours été une femme d'action menant de front sa carrière professionnelle à la direction du journal *Après-demain*, sa carrière politique au sein du Parti Socialiste et ses fonctions de sénateur ou de membre très actif de la Ligue des Droits de l'Homme.

Ancienne collaboratrice de Pierre Mendès France à partir de 1958 au sein du secrétariat national de l'Union des Forces Démocratiques (UFD), elle adhère au Parti Socialiste et est aux côtés de François Mitterrand, à l'occasion de la campagne présidentielle de 1974.

Elle est secrétaire nationale du Parti Socialiste de 1983 à 1992, notamment à l'information des militants et aux organismes centraux, et à l'information interne.

Elle sera ensuite élue sénatrice socialiste des Hauts-de-Seine de 1992 à 1995.

Le 10 décembre 2005, elle devient présidente d'honneur de *Rénover maintenant*, courant du Parti Socialiste fondé au lendemain du Congrès du Mans, après avoir été brièvement présidente de l'association *Nouveau Parti Socialiste*.

Françoise Seligmann est présidente d'honneur de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen depuis 1994 et co-fondatrice d'*Après-demain*, la revue de la Ligue, créée en 1957.

Pour l'ensemble de ses combats, elle a été promue au rang d'Officier de la Légion d'Honneur et est également Commandeur de l'Ordre des Arts et Lettres.

En 2003, Madame Françoise Seligmann a fait un don à la Chancellerie des universités de Paris en vue de la création d'un prix littéraire contre le racisme, en souvenir des combats qu'elle a menés avec François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la résistance et contre l'intolérance et l'injustice durant toute leur vie et notamment pendant la guerre d'Algérie.

Elle a également créé la Fondation SELIGMANN, déclarée d'utilité publique en 2006, dont l'objet est : "œuvrer pour la victoire de la raison et de la tolérance, et promouvoir le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français", essentiellement en soutenant des projets de jeunes d'écoles, de collèges et de lycées.



## Prix SELIGMANN 2011

La Chancellerie des universités de Paris décerne chaque année des prix littéraires.

Parmi ces prix, elle a l'honneur d'attribuer le prix SELIGMANN depuis 2004.

« Ce prix a pour vocation de récompenser annuellement une création écrite, d'expression française, apportant une pierre solide à la lutte contre le racisme ».

Aux termes de l'acte de donation, l'œuvre primée sera une création écrite, individuelle ou collective et consacrée à la lutte contre le racisme, telle qu'un roman, un essai, un mémoire, une pièce de théâtre ou un scénario de film. Elle devra participer au combat pour la victoire de la raison et de la tolérance en s'attaquant aux sources du racisme : fondamentalismes religieux, colonialisme, discriminations fondées sur la race, la nationalité, la religion ou le sexe.

Il peut donc s'agir aussi bien d'un travail de portée historique et critique que d'une œuvre littéraire ou artistique proprement dite, du travail d'un étudiant comme de celui d'un enseignant ou de tout autre écrivain. Le jury a ici un large pouvoir d'appréciation. Il a décidé de faire porter son choix sur une œuvre publiée au cours des deux dernières années ou encore inédite.

Les candidatures doivent comporter :

- 14 exemplaires de l'œuvre,
- 1 fiche de renseignements sur papier libre indiquant le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de téléphone, la profession et une brève description des travaux ou des œuvres déjà réalisées et susceptibles d'éclairer le choix du jury.

**Les candidatures devront être adressées  
avant la fin du mois de juin 2011 au plus tard à l'adresse suivante :**

Chancellerie des Universités de Paris  
Division d'administration de la Chancellerie des Universités de Paris  
Bureau des affaires juridiques et des prix de chancellerie  
47, rue des Ecoles 75005 – PARIS  
Tel : 01 40 46 21 19 / 21 20  
Fax : 01 40 46 34 91

[prix.chancellerie@ac-paris.fr](mailto:prix.chancellerie@ac-paris.fr)

